

**PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DU JURY D'ADMISSION
DU 27 JUIN 2016 à 14H00**

**TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE - SESSION 2016
CONCOURS -Spécialité « Espaces verts et naturels »**

Objet : Procès Verbal du jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} Classe Spécialité Espaces Verts et Naturels Session 2016, organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique Territoriale ;
VU le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
VU le décret n°2010-1361 du 09 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux ;
VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale ;
VU l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

VU l'arrêté du 30 juin 2015 portant ouverture des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} Classe - Spécialité « Espaces Verts et Naturels » - Session 2016, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;
VU l'arrêté du 08 mars 2016 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part aux épreuves écrites des Concours Externe, Interne et Troisième Concours de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} Classe - Spécialité « Espaces Verts et Naturels » - Session 2016, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU l'arrêté du 08 avril 2016 modifiant l'arrêté du 08 mars 2016 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part aux épreuves écrites des Concours Externe, Interne et Troisième Concours de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} Classe – Spécialité « Espaces Verts et Naturels » - Session 2016, organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, en partenariat avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU l'arrêté du 06 avril 2016 portant nomination des membres du jury des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} Classe - Spécialité « Espaces Verts et Naturels » – Session **2016**, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU l'arrêté du 20 avril 2016, désignant les correcteurs et/ou examinateurs aux concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} Classe Spécialité Espaces Verts et Naturels Session 2016, organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU le : Procès Verbal du Jury d'admissibilité du 24 mai 2016 des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} Classe Spécialité Espaces Verts et Naturels Session 2016, organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne :

Rappel phase d'admissibilité :

Concours	Postes	Admis à concourir	Absents	Présents	Seuil d'admissibilité (Moyenne/20)	Nombre de candidats admissibles
Externe	30	172	66	106	10.00/20.00	40
Interne	13	90	38	52	09.75/20.00	27
3^{ème} Voie	2	8	3	5	09.50/20.00	02
TOTAL	45	270	107	163		68

Les épreuves orales d'admission :

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées les **20 et 21 juin 2016** à la station « Coworking » à PERPIGNAN.

Considérant le nombre de candidats présents aux épreuves orales d'admission (**67**),

Considérant le nombre de postes ouverts dans chaque voie,

Considérant l'ensemble des notes écrites et orales,

Considérant les comptes-rendus de déroulement des épreuves orales des 20 et 21 juin 2016,

Considérant l'Article 9 du Décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux :

Extrait : « Lorsque le nombre de candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'un de ces trois concours est inférieur au nombre de places offertes à ce concours, le jury peut modifier le nombre de places aux concours externe, interne et au troisième concours, dans la limite de 25 % de la totalité des places offertes à ces concours ou d'une place au moins » :

Le Jury, après avoir procédé à l'examen des notes obtenues par les candidats :

DECIDE à l'unanimité d'ARRÊTER les seuils d'admission suivants :

Concours	Seuils d'admission (Nombre de points)	Seuils d'admission (Moyenne/20)	Nombre de candidats admis
Externe	22.75	11.38	30
Interne	35.75	11.92	13
3 ^{ème} Voie	33.00	11.00	02
TOTAL			45

En conséquence de quoi le jury établit la liste des candidats déclarés admis des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} Classe Spécialité Espaces Verts et Naturels Session 2016, organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne, selon les listes jointes au présent procès-verbal.

Le Président du Jury :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dès sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Fait à PERPIGNAN, 27 juin 2016.

En qualité d'Elus locaux :

**Présidente du jury,
Mme BELTRAN-CHARRE Gislène**



Maire.

M. Denis FOURCADE,



Maire-Adjoint.

Mme Ginette MORAL,



Maire-Adjoint.

En qualité de Fonctionnaires :

Mme Katia VIDAL,



Représentante CNFPT.

M. Olivier BATLLE,



**Représentant de la catégorie B
(tirage au sort).**


Mme Jeannine POUS,



**DGS
Attaché Principal**

En qualité de Personnes Qualifiés :

M. Stéphane POURÉ,



**Directeur Général
des Services Techniques.**

M. Gérard PUJOL,



**Directeur Général
des Services Techniques.
Ingénieur Chef**

Mme Laure OLIVE,



**Directrice Générale Adjointe
des Services Techniques.
Ingénieur principal**

PRÉFECTURE
PYRÉNÉES ORIENTALES

28 JUIN 2016

COURRIER

TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL de 2ème CLASSE - Session 2016 - Spécialité "Espaces verts et naturels"

Liste des candidats admis par le jury d'admission du 27 juin 2016

Concours	N° de dossier	Titre	Nom du candidat	Prénom du candidat	Patronyme Candidat	Date naissance
Externe	22100	Monsieur	BAHEU	Benoît		02/07/1991
Externe	22265	Madame	BEAUVALLET	Marion		04/03/1984
Externe	22444	Monsieur	BERGE	Fabien		28/02/1984
Externe	22119	Monsieur	BILLY	Cedric		20/05/1984
Externe	22343	Mademoiselle	BLANC	Julie		22/07/1983
Externe	22266	Mademoiselle	BOULET	Delphine		28/12/1988
Externe	22329	Mademoiselle	BOURGES	Camille		17/07/1986
Externe	21925	Monsieur	COGNY	Stephane		11/07/1974
Externe	22347	Mademoiselle	CORET	Laetitia		13/07/1986
Externe	22005	Mademoiselle	DARTENCET	Carole		23/02/1979
Externe	22338	Mademoiselle	DUHAYON	Clothilde		17/08/1988
Externe	22342	Mademoiselle	FORISSIER	Marie		18/11/1983
Externe	22235	Monsieur	GABRIEL	Guéric		13/07/1981
Externe	22113	Mademoiselle	GIBIER	Johanne	GIBIER	17/09/1969
Externe	22372	Madame	GRAS	Marie-Dominique	ROUVIER	02/12/1971
Externe	22392	Mademoiselle	GUIRAUD	Kathleen		11/06/1992
Externe	22239	Mademoiselle	HUGUENARD	Catherine		15/05/1979
Externe	22331	Monsieur	JOURDAIN	Francois		22/02/1976
Externe	22321	Monsieur	LLORET	Philippe		13/05/1971
Externe	22379	Monsieur	LOEILLET	Pierre		31/10/1978
Externe	22340	Mademoiselle	MARET	Sophie	MARET	19/05/1978
Externe	22249	Mademoiselle	MARIE	Albane		01/02/1985
Externe	21889	Monsieur	MENU	Benoît		24/01/1983
Externe	22355	Mademoiselle	OLIVIER	Sarah		27/04/1986
Externe	22246	Mademoiselle	REDON	Charlotte	REDON	23/02/1983
Externe	22315	Monsieur	RIOCHET	Wesley		04/12/1989
Externe	22391	Monsieur	RODRIGUES	Joan		19/06/1990
Externe	22327	Mademoiselle	SANDRE	Héloïse		18/04/1991
Externe	22036	Mademoiselle	SAVOY	Anna		20/06/1985
Externe	22226	Madame	SUDRES	Marion		21/12/1988
Interne	22085	Madame	ARNOUX	Sandrine		01/11/1965
Interne	22084	Monsieur	AUER	Yann		01/01/1984
Interne	22447	Madame	BARTHE	Emilie		21/06/1979
Interne	22075	Mademoiselle	BELLANGER	Nathalie	BELLANGER	01/04/1977
Interne	22371	Monsieur	DAGOT	Justin		24/03/1983
Interne	22145	Monsieur	GARRIGOU	Rémi		10/12/1985
Interne	22191	Monsieur	LAMUR	Jacques		09/02/1963
Interne	22446	Monsieur	LE MOIGNO	Grégory		17/08/1979
Interne	22348	Monsieur	MARCUZZO	Guillaume		01/05/1984
Interne	22106	Monsieur	MARHEIN	David		14/10/1974
Interne	22328	Monsieur	PINTAVY	Olivier		10/01/1978
Interne	22384	Monsieur	POUJADE	Sébastien		11/09/1980
Interne	22225	Mademoiselle	TISON	Carole	TISON	09/05/1973
3ème Concours	22317	Monsieur	BAILLUS	Brice		28/07/1984
3ème Concours	22393	Monsieur	VEYRET	Fabien		21/07/1978

liste arrêtée à 45 candidats